

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



Illuminations de Noël
au rond-point de Saint-Loup

p.4, 22 La vie Municipale

p.9 La vie scolaire

p.10 Médiathèque

p.12 On en a parlé dans la presse

p.15 Histoire : Les gens d'ici

p.17 La Vie Culturelle et Associative

• •
• 2022 •
• •
Meilleurs Voeux

ET BONNE ANNÉE





INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • SALLE DE BAINS • CHAUFFAGE
RAMONAGE • ENTRETIEN

7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03



SPÉCIAL
ANNONCEURS



*Vous souhaitez figurer
dans votre
magazine municipal de Pabu ?*



Contactez Emmanuelle Le Mercier
06 84 46 91 01 elm@roudenn.bzh

Nat' Coiffure

Rd point de Kerhollo
(Près d'Afflelou)

22200 St AGATHON
02 96 44 77 88

*Avec ou sans rendez-vous
Du mardi au Samedi*

Produits / L'OREAL professionnel
HOMMES • FEMMES • ENFANTS

** Extensions ou perruques sur commande*

SOMMAIRE

Infos pratiques..... p. 2
Éditorial p. 3

La vie municipale

Etat civil 2021 p. 4
Urbanisme p. 5
Téléthon 2021 p. 6
Travaux p. 7
Le conseil municipal des enfants .. p. 7
CCAS p. 8

La vie scolaire

Les écoles p. 9

Médiathèque

Centenaire de Georges Bassens . p. 10

Dossier presse

..... p. 12

Histoire : les gens d'ici

La loi Guizot..... p. 15
Ma guerre d'Algérie..... p. 16

La Vie Culturelle et Associative

Le club des ajoncs d'Or..... p. 17
FNACA p. 18
Amis des potiers p. 19
Amicale laïque p. 20
L'AS Pabu p. 20
Minorité..... p. 21
Rando Pabu p. 21

La vie municipale

Calendrier des manifestations p. 22

Éditorial

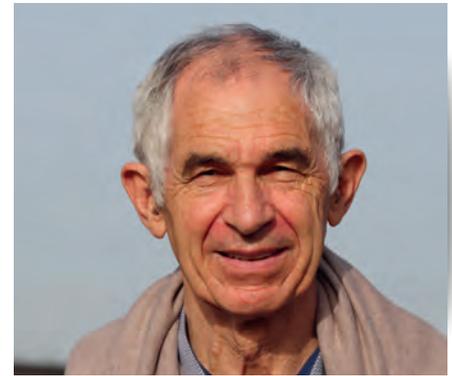
Le covid qui nous bouscule... mais une nouvelle année laisse entrevoir des jours meilleurs

Il est certain que depuis mars 2020, le covid a bousculé notre vie quotidienne : diminution de nos déplacements, fermeture de commerces, de lieux de culture ou encore annulation de nombreux événements. Le covid a eu aussi pour conséquence de réduire de façon drastique le lien social, si important pour chacune et chacun d'entre nous. Nombre de personnes se sont ainsi malheureusement retrouvées isolées. Or, nous savons tous que ce lien social est extrêmement important et à ce titre, les élus et les membres du CCAS ont été ravis de pouvoir assurer la distribution des colis pour les aînés, particulièrement affectés par cet isolement. Ces temps d'échanges et de rencontres sont précieux et seront renouvelés autant que possible.

Pour la 2^e année consécutive, nous avons été contraints, comme l'ensemble des collectivités, d'annuler la cérémonie des vœux. Nous savons que ce moment de convivialité, important, était attendu par nombre d'entre vous mais ces restrictions ne seront bientôt, nous l'espérons, qu'un mauvais souvenir. En souhaitant que 2022 soit la dernière année où nous entendons parler de ce covid, nous souhaitons néanmoins vous informer des réalisations en cours et à venir ainsi que sur des problématiques qui intéressent la commune.

Sur ce point, trois sujets font l'objet de nos préoccupations :

- **L'avenir de l'hôpital** : Je suis comme chacune et chacun d'entre vous extrêmement attaché à l'hôpital et à tous ses services : la maternité, la chirurgie et donc le plateau technique et les urgences ... C'est ce que je me suis employé à rappeler à plusieurs reprises à M. ROSSETTI, chargé d'évaluer l'offre de soins sur notre territoire et d'examiner l'avenir du bâtimentaire. Je lui ai aussi réaffirmé la nécessité d'une réhabilitation, reconstruction sur place.



■ Pierre SALLIOU
maire de PABU

- **L'opposition à la construction d'une antenne Bouygues sur le site de Kergoz** : La ville de Guingamp a proposé le site de Kergoz comme lieu d'implantation en l'absence de toute concertation avec notre commune. Cette méthode est inacceptable mais, surtout, le projet en lui-même l'est aussi : Kergoz est un quartier très urbanisé et un lycée de plus de 1000 élèves se trouve à proximité immédiate de l'antenne (l'architecte des bâtiments de France d'ailleurs donné un avis défavorable à ce projet).

- **L'ouverture d'une filière bilingue à Pommerit-Le-Vicomte** : Cette décision prise sans aucune concertation nous interroge, car nous estimons qu'elle mettra à moyen terme en difficulté notre école bilingue au bourg. En effet, une école bilingue ne peut exister sans le recrutement dans les communes périphériques (à la rentrée scolaire sur 84 élèves, seulement 26 sont domiciliés à PABU).

Au chapitre des projets, cinq opérations importantes vont voir le jour en cette année 2022 :

- La réhabilitation extension du marché bio
- La réalisation d'écluses pour réduire la vitesse rue de l'Eglise
- Le début des travaux de rénovation de la maison des potiers
- La réfection des trottoirs avenue Pierre Loti
- La consolidation des berges du plan d'eau du parc animalier

Restant à votre disposition, et vous remerciant pour votre soutien, nous vous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2022.

A NOTER !

ELECTIONS 2022



Des élections importantes auront lieu cette année :

- **Les élections présidentielles**, les dimanches 10 avril et 24 avril
- **Les élections législatives**, les 12 juin et 19 juin

Ces élections auront lieu pour les 2 bureaux de vote (école du Croissant et Mairie) à la salle polyvalente.

Si nécessaire, un service de transport pourra être organisé à partir de l'école du Croissant.



Flashez-moi pour
accéder au site
internet de la
commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99

Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas

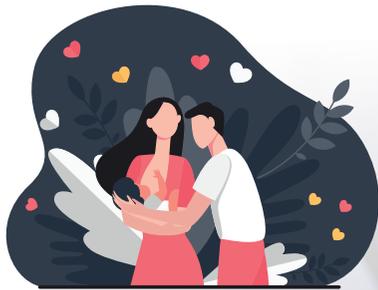
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu

Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



ETAT CIVIL

de l'année 2021



Naissances

Durant l'année 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir 15 nouveaux petits Pabuais. Bienvenue aux 7 filles et aux 8 garçons :

Tessa MORFOISSE BON, le 16 janvier
 Moussa ACHAHBAR, le 7 mars
 Gaspard MENGUY, le 19 mars
 Mathéis THIEBAUT, le 22 mars
 Nina PHILIPPON-JOUBERT, le 31 mars
 Logan MOREAU, le 19 avril
 Tylio BERTÈCHE, le 25 avril
 Axelle BOULAIRE, le 22 mai
 Elio HORSIN, le 24 mai
 Maël FAURIE, le 29 juillet
 Emma SAVIN, le 3 août
 Fayzina MOUSSA BRAHIM, le 8 septembre
 Manon LE NEINDRE, le 28 septembre
 Gwendal AUFRAY, le 29 septembre
 Aurore ALLAIN, le 19 décembre

15 naissances



Mariages

Nous avons eu le plaisir de célébrer 6 mariages et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur :

Gildas LE QUÉRÉ et Danièle JACQ, Le 6 mars
 Franck PARET et Laetitia ROUXEL, Le 14 mai
 Michel LE PRIOL et Janie MAHATANA, Le 20 mai
 Erwan GONNIDEC et Morgane BIDOT, Le 31 juillet
 Yann DUMONT et Sophie MARTIN, Le 10 septembre

6 Mariages



PACS

Nous avons enregistré 7 PACS. Félicitations à ces nouveaux couples !

7 PACS

Décès



65 Pabuais nous ont quittés durant l'année passée.

Anick GUILLOU, 83 ans, le 4 janvier
 Marie GOURIOU, 79 ans, le 4 janvier
 Laurence CHÉNÉ, 52 ans, le 12 janvier
 Marie DELAROCHE, 89 ans, le 14 janvier
 Marie-Louise GUEVEL, 99 ans, le 14 janvier
 Odette LE SAINT, 91 ans, le 16 janvier
 François VISHOUARN, 86 ans, le 20 janvier
 Patricia STEUNOU, 65 ans, le 21 janvier
 Hervé CAILLIBOTTE, 77 ans, le 28 janvier
 Marie LE PANSE, 96 ans, le 2 février
 Marie-Françoise VARY, 71 ans, le 3 février
 Raymond QUEMENER, 83 ans, le 8 février
 Roger GAREL, 90 ans, le 18 février
 Jean-Claude MEUNIER, 83 ans, le 28 février
 Marie LE PICARD, 93 ans, le 8 mars
 Daniel POTIGNY, 81 ans, le 13 mars
 Florentine TROËL, 94 ans, le 17 mars
 Yves BOULLY, 70 ans, le 18 mars
 Albert CASTEL, 92 ans, le 19 mars
 Denise MARTIN, 90 ans, le 25 mars
 Jacques MICHEL, 85 ans, le 29 mars
 Anne Claude GIREAU, 81 ans, le 12 avril
 Hubert JOUAN, 85 ans, le 17 avril
 Bernard MORFOISSE, 65 ans, le 20 avril
 Christine RAISON, 53 ans, le 20 avril
 Yvonne RAOUL, 89 ans, le 29 avril
 André MARHIC, 79 ans, le 30 avril
 Yvette GAULTIER, 96 ans, le 8 mai
 Simone GORÉGUËS, 88 ans, le 12 mai
 Micheline LE GAC, 86 ans, le 21 mai
 Paulette MOAL, 76 ans, le 30 mai
 Yvette MORVAN, 94 ans, le 4 juin
 Claudine RONGIER, 68 ans, le 10 juin

Madeleine NICOLAS, 88 ans, le 15 juillet
 Paulette SÉRANDOUR, 90 ans, le 24 juillet
 Rolland DUQUENOY, 72 ans, le 4 août
 Michelle GUILLERM, 71 ans, le 11 août
 Marcelline HAMELIN, 80 ans, le 17 août
 Annick LESCOUARCH, 89 ans, le 24 août
 Christian DELABARRE, 85 ans, le 1^{er} septembre
 Jean-François CHAUMONT, 77 ans, le 7 septembre
 Marguerite DANIEL, 93 ans, le 13 septembre
 Jean JACQUEMOUD, 85 ans, le 14 septembre
 Marcel HURE, 86 ans, le 18 septembre
 Louise CHRÉTIEN, 87 ans, le 24 septembre
 Paulette MARGUERON, 95 ans, le 25 septembre
 Marie HUON, 95 ans, le 4 octobre
 Jean-Claude HENRY, 82 ans, le 5 octobre
 Claude BRISOUX, 86 ans, le 15 octobre
 Ginette BORDET, 92 ans, le 18 octobre
 Marcel CONNAN, 75 ans, le 19 octobre
 Roger LAGARDE, 89 ans, le 2 novembre
 Nicole PERROT, 73 ans, le 4 novembre
 Roger TILLY, 77 ans, le 4 novembre
 Monique LAGARDE, 87 ans, le 6 novembre
 Paule LE POAC, 92 ans, le 10 novembre
 Marcelle DERRIEN, 96 ans, le 13 novembre
 Marie VIALLET, 82 ans, le 22 novembre
 Anne LE LAY, 75 ans, le 24 novembre
 Marie CADRAN, 87 ans, le 8 décembre
 Eliane GAUTIER, 80 ans, le 9 décembre
 Yves GOURIOU, 81 ans, le 15 décembre
 François LE CAIGNARD, 94 ans, le 16 décembre
 Anna LANCIEN, 93 ans, le 21 décembre
 Robert LE GONIDEC, 88 ans, le 31 décembre

Statistiques de l'état civil

Les services de l'état civil ont enregistré 501 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (262 filles et 239 garçons), dont 15 Pabuais (7 filles et 8 garçons). Nous constatons hausse du nombre de naissances sur notre maternité, puisqu'elles étaient au nombre de 435 l'an dernier. Pour ne pas déroger aux habitudes, voici le palmarès des prénoms : Chez les filles, c'est Iris qui arrive en tête, choisi 6 fois. Chez les garçons, c'est Maël qui trône sur le podium, choisi 5 fois. Au niveau national, les prénoms préférés des français ont été Louise et Raphaël. Nous avons enregistré 490 décès. Ce chiffre comprend ceux qui ont eu lieu à domicile, et ceux du Centre Hospitalier et de ces Ehpad.

■ La Rédaction



URBANISME

L'activité soutenue du service de l'urbanisme démontre une fois de plus l'attractivité de notre commune.

Nous avons en effet traité sur l'année 2021 :

58 demandes de permis de construire dont 47 pour des maisons individuelles contre 10 en 2020.
 (30 Permis lotissement 3 Frères Henry + 8 logements sociaux)

1 permis de démolir contre 3 en 2020

54 déclarations préalables (concernant des constructions de moins de 20m2) contre 43 en 2020

96 demandes de certificat d'urbanisme contre 74 en 2020

72 demandes de certificat d'urbanisme

71 déclarations d'intention d'aliéner, contre 64 en 2020, (dans le cas de vente de biens) dont :
 - 13 pour des terrains
 - 59 pour des maisons individuelles

■ Bernard HENRY et François LE BRAS Adjoints à l'état civil et à l'urbanisme



TÉLÉTHON 2021



Les participants aux activités de l'après-midi

Notre téléthon 2021 s'est déroulé le samedi 4 décembre en même temps que la journée nationale.

En ce mois d'hiver, le temps pluvieux ne nous a pas permis de réaliser quelques activités extérieures dont le vélo de l'amicale laïque, mais 2 courageux ont bravés la pluie, je pensais à nos 2 joggeurs. La randonnée s'est bien déroulée, je crois, sans pluie sous l'égide de la Rando Pabu, le club des Ajoncs d'or et l'Amicale laïque.

Une nouvelle activité a été proposée, la vente de boules de Noël avec l'inscription du prénom, pour le sapin, réalisée par les enfants du conseil.

Nos jeunes de l'école du croissant ont parcouru quelques kilomètres en laissant à chaque tour quelques petites pièces.

L'activité ID RECUP a fait plaisir à de nombreux enfants le samedi après-midi. Pour la première fois, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'école féminine de l'EAG/PABU avec plus de 30 joueuses, qui ont démontré toutes leurs qualités footballistiques sur le soccer.

Leur présence, ainsi que celle des parents et éducateurs, a permis de mettre un parfum de jeunesse lors du goûter.

Nous avons également eu des dons de la FNACA, du club des Ajoncs d'or, de la Zumba et de l'association des parents d'élèves du croissant.

Toutes ces activités et tous ces dons ont permis, avec le goûter offert de la municipalité, de récolter 1 555.00 euros.

Depuis sa création, nous avons remis à l'AFM le montant de 29 805.00 euros. Un grand merci à tous pour cette mobilisation, ainsi que l'aide apportée pour la réussite de cette manifestation.



Les joueuses de l'équipe féminine de l'EAG/ Pabu

Je voudrais remercier tout particulièrement le conseil municipal des enfants pour leur investissement tant au niveau de la vente des boules de Noël que de la mise en place et le service du goûter, sans oublier la triplète du jour qui les a dirigés (Fabienne, Jamila et Nadine).

Un grand merci Chantal pour la préparation de son excellent chocolat et à vous Monsieur le Maire pour la participation financière du goûter.

Bernard HENRY,
Adjoint aux associations



Remise des fonds récoltés



TRAVAUX de voirie

Projets :

La rue Pierre Loti : La réfection des trottoirs est prévue en 2022. L'étude de faisabilité a été faite par l'ADAC.

La rue de L'Armor : Le Cabinet AGPU a été retenu pour un projet d'aménagement total de la rue (en collaboration avec Guingamp).

Le terrain de football du Croissant :

nous allons installer un auvent devant la buvette afin de permettre aux spectateurs de s'abriter et de se désaltérer en toute tranquillité.

Avant



Après



La rue Albert Camus :

les travaux sont terminés à ce jour. Ils comprenaient la réfection complète de la chaussée, des trottoirs et du chemin piétonnier.

La rue Prosper Mérimée :

les travaux sont terminés. Ils comprenaient la réfection partielle du parking, du fait de la dégradation de l'enrobé.

Avant



Après



LE CONSEIL MUNICIPAL des Enfants

François LE BRAS
Adjoint aux travaux

La journée du 11 novembre

Les enfants du CME ont participé à la cérémonie du 11 novembre en lisant le texte de l'UFAC ainsi que les noms des Pabuais morts pour la France du monument aux morts



Téléthon du 4 décembre

Les enfants ont participé activement au téléthon, en vendant des boules de Noël. Plus de 80 boules ont été vendues !! Quel succès !!



L'inauguration des boîtes aux lettres du père Noël

Deux boîtes aux lettres pour le courrier du père Noël ont été confectionnées par les services techniques et décorées par les enfants du CME avec l'aide et les conseils de Marc Le Faucheur

Elles ont été installées à la mairie et devant le marché bio. Les lettres seront données au secrétariat du père Noël !!



La Collecte des jouets

Une collecte de jouets a été organisée par le CME pour le secours populaire.



CCAS

Le centre communal d'action sociale

Banquet du 11 Novembre

Malgré la pandémie, 122 personnes ont participé au traditionnel banquet du 11 novembre, offert aux Pabuais âgés de 70 ans et plus. Comme les années passées, une participation a été demandée à chaque convive.

Cette année, l'animation était assurée par Jean-Luc Planté qui a mis à profit ses talents d'imitateur et de chanteur pour animer le repas.



Colis des octogénaires

Depuis le mercredi 15 décembre, Monsieur le Maire et tous les membres du CCAS sillonnent la commune, dans leur secteur respectif, afin d'offrir quelques douceurs aux aînés de la commune âgés de 81 ans et plus.

Au total, 162 personnes ont bénéficié de ce colis, dont 32 ont le bonheur de vivre en couple.

Un petit supplément, cette année, l'almanac'h 2022 est offert à chacun.

20 personnes résident en EHPAD (Ty-Névez, Hortensias, La Petite montagne, Résidence Beau-Chêne, Keranno et Kersalic); ils recevront un colis composé de produits d'hygiène.

C'est toujours un plaisir de leur rendre



visite avant Noël, car beaucoup souffrent de solitude, surtout dans cette période troublée par le Covid.

Je tiens à remercier tous les membres

du CCAS pour leur participation à la distribution des colis, moment privilégié de partage et de convivialité, apprécié de tous.

Ateliers d'Equilibre

Depuis le 25 septembre, date de la conférence de Kiné Ouest Prévention, 2 groupes de 9 personnes suivent les ateliers d'équilibre animés par Frédéric Lepee, kiné à Guingamp.

Ces cours se sont déroulés du 2 octobre au 18 décembre à la maison des jeunes située à l'arrière de la mairie, et ceci dans une excellente ambiance.

Je vous souhaite une bonne année 2022 pour vous et ceux qui vous sont chers.

Prenez soin de vous !

Denise THOMAS
Adjointe affaires Sociales



Le Croissant

Notre école en cette nouvelle année qui commence, se donne pour but de fédérer ses élèves autour d'un projet essentiel au bien (ou mieux) vivre ensemble, qui conditionne absolument la progression de chacun(e) dans son parcours personnel.

Développer ses connaissances, sa compréhension du monde dans lequel il grandit, mais aussi sa capacité à interagir avec l'autre, permet à l'enfant d'effectuer un parcours scolaire qui fait sens et le construit à tous points de vue.

Le contexte sanitaire de ces deux dernières années a renforcé une tendance néfaste de repli de l'individu sur lui-même. Les enfants sont les premières victimes de cette situation car, plus que tout autre, ils ont fondamentalement besoin de grandir en groupe, en société.

En 2022, l'équipe pédagogique du Croissant et ses élèves ouvrent un jardin partagé qui sollicitera le partenaire mairie pour la préparation des sols aux endroits définis mais aussi les élèves et leurs familles afin de développer ce jardin qui permettra à la communauté de l'école de s'exprimer.

Notre intention est de dépasser l'évènementiel pour réaliser ensemble quelque chose qui parle aux uns et aux autres et surtout aux enfants des uns et élèves des autres.

À cet effet, nous remercions nos parents d'élèves, qu'ils aient la main verte ou non, de mettre de côté quelques graines ou plants qui pourront être installés dans le jardin le moment venu. Ce sera l'outil idéal pour s'approprier et mettre en relation différents savoirs disciplinaires (scientifiques et technologiques notamment).

La compréhension et la maîtrise de notre environnement proche a d'ores et déjà commencé avec la mise en place du tri sélectif à l'école.

En termes de sensibilisation à la solidarité collective, l'école est désormais partenaire de l'association « les bouchons de l'espoir » et collecte tous bouchons en plastique et liège que sa communauté voudra bien lui déposer par l'intermédiaire des élèves. Soyez en tous remerciés.

Enfin, l'ensemble de l'équipe Le Croissant de PABU vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022 !

Annie Guillotin-Roche,
Directrice de l'école du Croissant

Le Restmeur

Pour construire son avenir, bien choisir sa voie est essentiel !

« J'ai un projet. Oui, mais quel parcours suivre pour y parvenir ? Est-ce que je pourrai en faire mon métier ? ».

Les jeunes sont nombreux à se poser des questions sur leur avenir professionnel. Le lycée professionnel du RESTMEUR à PABU tourne son enseignement vers les métiers du service, de l'animation et du commerce. « Nous accueillons les jeunes à partir de la 4e jusqu'au BTS en proposant 5 types de filières : 4e-3e découverte des métiers, CAP Services aux personnes et vente, Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires, Bac Pro Technicien Conseil Vente en Alimentation et BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux (en apprentissage). Nous proposons les deux Bac Pro sous statut scolaire ou en apprentissage.

L'un des atouts de nos filières est de représenter une alternative intéressante à l'enseignement général et d'offrir une pluralité conséquente de choix à nos élèves et à leurs parents. Nous mettons en œuvre une pédagogie spécifique en prise directe avec le concret, la réalisation de projets transversaux qui permettent aux élèves d'apprendre autrement et de mieux appréhender le large choix de métiers qui leur sera possible. L'originalité de notre projet est d'apporter en complément de l'enseignement et de l'éducation classique, un regard original sur chaque jeune, lui permettant de renforcer la confiance et l'estime de soi. Nous offrons à chacun un accompagnement personnalisé pour les aider à réussir. A la rentrée, nous avons mis en œuvre un programme de lutte contre le décrochage scolaire : « Parcours d'Excellence et de Réussite Scolaire » où l'écoute active,

l'accompagnement personnalisé de la personne-élève et le soutien sont les bases pour permettre de remobiliser et d'engager chaque jeune dans son parcours de formation.

Fidèle à son engagement, l'équipe pédagogique travaille chaque année à mettre en place des projets pour donner du sens à l'enseignement. Cette année, les professeurs principaux des classes de 3e vont permettre aux collégiens de découvrir les arts et les métiers du cirque au travers d'ateliers menés par la compagnie « Galapiat Cirque ». Des spectacles sous chapiteau, au sein du lycée, ponctueront l'année scolaire, chaque élève pourra ainsi y révéler ses talents.

Tous les efforts effectués le sont pour le bien-être des jeunes et leur épanouissement. Ici, rien n'est figé. En bousculant leurs habitudes et en sortant des sentiers battus, ils se découvrent différemment dans des tâches qu'ils ne réaliseraient pas seuls en temps normal et développent leur maturité et confiance en eux.

Nos Portes ouvertes du 28 janvier (16h-19h) et du 19 mars (9h-17h) seront l'occasion d'accueillir, d'échanger, et de conseiller les jeunes et les parents intéressés par notre projet éducatif.

LYCEE PROFESSIONNEL DU RESTMEUR
22200 PABU - 02.96.43.70.71
mail : pabu-guingamp@cneap.fr
Site : www.lycee-durestmeur.com

Ecole Skol ar Yezou

An hetoù – les vœux

Ar bloaz kozh (la « vieille » année) est finie, laissant place à **ar bloaz nevez** (la nouvelle année), c'est la période des vœux, **an hetoù**.

Bloavezh mat : Bonne année
Bloavezh mat ha yec'hed mat : Bonne année et bonne santé
Gwellañ hetoù : Meilleurs vœux

Yec'hed mat d'ho mignoned ha d'ho familhoù : Une bonne santé à vos amis et vos familles

Bloavezh mat da beb hini ha yec'hed e-leizh an ti !

Une bonne année à tous et la santé à toute la maisonnée !



Hetiñ a ra Skol ar Yezhoù Pabu ur bloavezh mat deoc'h e 2022.

L'école de Skol ar Yezhoù Pabu vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Isabelle Michat,
Directrice de Skol ar Yezou



CENTENAIRE

de Georges Brassens

À l'occasion du centenaire de la naissance de Georges BRASSENS, la médiathèque a organisé 2 soirées et une exposition pour rendre hommage au chanteur sétois qui savait si bien mettre les mots en musique.

Il était né le 22 octobre 1921, décédé à seulement 60 ans le 29 octobre 1981.

Il obtint plusieurs distinctions pour son

œuvre, en l'occurrence en 1963, avec les prix Tenco et Vincent Scotto, et en 1967 avec le grand prix de l'Académie Française de la poésie.

Il a à son actif plus de 200 chansons dont les plus connues sont : chanson pour l'auvergnat, la mauvaise réputation, les amoureux des bancs publics, les copains d'abord, le gorille... Il mit aussi en chanson des auteurs tels

que Victor Hugo, Paul Verlaine, Louis Aragon.

En 1971 il acheta la maison de Ker Flandry à LÉZARDRIEUX où il passera tous ses étés jusqu'à sa mort, cette maison lui permettait de s'isoler un peu, se ressourcer et d'avoir des relations authentiques avec ses voisins.

MALO

chante Brassens

Deux garçons, une fille, des voix mixtes et des instruments acoustiques pour un groupe de chanson française qui nous emmènent vers des contrées où se côtoient la fête et la poésie.

Autour de Jérôme (auteur-compositeur-interprète et fondateur

du groupe), Caroline (violon et chant) et Nicolas (clarinette, clarinette basse) donnent le ton d'une chanson française qu'on pourrait qualifier de réaliste si elle ne faisait pas tant rêver ! Trois musiciens expérimentés - des centaines de concerts pour chacun -

qui se régale sur scène à enchanter leur public au gré de petites histoires, grands amours, rigolades, émotions, humour, évasion...

"Une des meilleures interprétations de Brassens, des plus attachantes." Les Amis de Georges



Groupe Malo en concert à la salle des fêtes



EXPOSITION

« Un siècle avec Brassens ».

On pensait bien connaître Georges Brassens, on le redécouvre.

D'un côté, les grands moments de sa vie et de sa carrière (depuis sa naissance à Sète jusqu'à son succès phénoménal), d'un autre, une approche thématique (sujets de prédilection, singularité de l'œuvre).

Plaisir des yeux avec des photos, affiches de spectacles, livres, disques, partitions... et des oreilles avec l'écoute possible de l'intégrale de

ses chansons, de bandes de travail, de concerts, et la retransmission des films Porte des Lilas et Pourquoi t'as les cheveux blancs ?.

Un voyage d'émotions poétiques et musicales avec cet immense artiste dont les chansons font désormais partie de notre patrimoine : Les copains d'abord, Chanson pour l'Auvergnat, Les amoureux des bancs publics, La mauvaise réputation...



Exposition mise en place par Jérôme Arnould « un siècle avec Brassens » à la médiathèque

CONFÉRENCE

Jérôme Arnould



Jérôme Arnould

Jérôme Arnould, artiste et écrivain, spécialiste de l'œuvre du piète Sétois, n'a de cesse de partager sa passion. Auteur du livre « Brassens et la camarade » et d'une thèse de littérature française qui lui est consacrée « La Clef des chants », il retrace la vie de Georges Brassens à travers ses chansons.

Il a eu la chance de rencontrer des proches de Brassens, de se rendre sur les lieux emblématiques de son parcours (Sète, Lézardrieux, la maison de Jeanne dans le XIVème arrondissement à Paris,...), d'étudier scrupuleusement les manuscrits du poète, etc. : il en rapporte de

nombreuses anecdotes passionnantes. Et comme il est également musicien, une guitare reste toujours à portée de main durant la conférence !

Nombreuses images et vidéos très rares, voire inédites.



ON EN A PARLÉ DANS la Presse

Classe découverte



Skol ar Yezhoù war an Enez Veur

Toute l'école de Pabu bourg bilingue a pu profiter d'une classe de découverte durant la semaine du 5 au 8 octobre. Chacun, en fonction de sa classe d'âge a eu un programme différent :

- Les CM ont pu découvrir le patrimoine historique de l'île Grande et de Ploumanac'h au travers d'activités telles que : découverte des carrières, taille de pierres, atelier archéologie, découverte des algues et du métier de goémonier, l'art au paléolithique.
- Le séjour des CE était plutôt axé sur le thème des contes et légendes de Bretagne. Il s'est décliné autour d'activités telles que le land art, la laisse de mer, une randonnée à la rencontre de personnages farfelus. En introduction du séjour, les élèves

ont eu la chance de rencontrer Christine Roussey, auteure et illustratrice renommée qui a mené un atelier avec eux.

- Les GS/CP de l'école sont arrivés le 6 au centre Rêves de mer. Le thème de leur séjour traitait des contes et légendes de la mer. Toutes les activités étaient animées par des personnages divers et variés : druide, fée, macareux blessé, sirène, baleine échouée, carrier, lavandière, archéologue. Grâce à eux et à toutes les histoires, les élèves ont découvert la faune, la flore et l'histoire de l'île Grande.
- Les TPS/PS/MS ont rejoint le groupe le vendredi 8 octobre pour une découverte de l'estran. Des activités communes aux 3 groupes

ont également été menées : veillée conte et découverte de l'estran.

Ce fut l'occasion de fédérer les différents groupes d'élèves, de partager des moments de vie quotidienne dans un cadre idyllique.

Ce séjour a été financé par le Conseil régional, l'Association des Parents d'Elèves de l'école, une participation familiale et la mairie de Pabu qui a pris en charge le transport.

Nous continuerons à exploiter ce séjour en classe dans les différents domaines des programmes de l'école et nous prévoyons également une soirée projection de photos destinée aux parents d'élèves et proches des élèves concernés.

Visite à la Doyenne

Vendredi 31 décembre, M. Pierre Salliou, Maire, et Mme Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales, ont rendu visite à la doyenne Mme Francine Guillerm.

Ils lui ont remis un colis gourmand, un magnifique bouquet de fleurs et un almanach sur lequel elle ne manquera pas de noter les événements 2022, ainsi que les visites qu'elle reçoit. Après lui avoir présenté leurs vœux, les élus lui ont donné rendez-vous le 21 juillet, pour fêter ses 105 ans.



Francine Guillerm entourée par Pierre Salliou et Denise Thomas



Le Fest Noz

"Belle affluence au **Fest Noz** organisé par les parents d'élèves de l'école bilingue "Skol Ar Yezhou" à Pabu ! Près de 380 personnes se sont réunies pour entendre les enfants

chanter avant de rejoindre la danse et de voir se succéder sur scène **Kerloa, Crokonuts Orchestra et le très attendu duo Hamon-Martin**. Les produits locaux et les confections des parents auront régalé les gourmands ! L'association remercie tout le monde.

Les 102 ans de Mme Coatanoan

Vendredi 22 octobre, Pierre Salliou, Maire et Denise Thomas adjointe aux solidarités sont allés souhaiter **un bon anniversaire à Madame Renée Coatanoan, pour ses 102 ans**.

Elle est née à Saint-Agathon, le 21 octobre 1919 et habite la commune depuis 1971.

Elle a eu deux fils, dont l'un habite La Crau, près de Toulon et l'autre est malheureusement décédé.

A Saint-Agathon, elle tenait le café du bourg après ses parents et ses grands-parents.

Renée a gardé le goût du jardinage jusqu'à l'an dernier.

Elle profite des services d'une aide à domicile et a aussi, la visite quotidienne d'un de ses voisins, Monsieur Louis Pasquiou.



Madame Coatanoan recevant les élus

Marche verte académique

Les GS/CP et CM1/CM2 de SKOL AR YEZHOU ont participé à la mobilisation académique pour relever collectivement le défi de « deux tonnes de déchets ramassés » dans le cadre d'une dynamique collective éco-citoyenne.

C'est l'occasion pour nos jeunes citoyens en herbe de comprendre et de mettre en lumière les bonnes pratiques de la prévention des déchets.

Ils ont collecté 3kgs800grs de déchets en 1 heure, autour de l'école.

Les parents d'élèves étaient conviés et présents au rendez-vous. Nous avons pesé l'ensemble des déchets dans la cour de l'école.



Les élèves après leur collecte

Médailles du travail

Ce matin Samedi 11 Décembre 2021 à 11h, Eric BOYER Conseiller délégué en charge du Commerce et de l'Artisanat accompagné de plusieurs élus, recevait en mairie les médaillés du travail des promotions 2019 et 2020, résidents de la commune. Chacun a exposé son parcours professionnel, puis s'est vu remettre un bouquet de fleurs pour les dames, une bouteille pour les messieurs.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi, ce fut aussi un temps d'échange convivial.



Réception Nouveaux Pabuais et bébé 2019 & 2020

Le samedi 9 octobre, les bébés nés en 2019 et 2020 et leurs parents, ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune (inscrits sur les listes électorales) étaient conviés à une réception en leur honneur par la municipalité. La réception n'avait pu se tenir en 2020 du fait de la pandémie.

L'année 2019 a vu la naissance de 19 bébés (10 garçons et 9 filles) et l'année 2020 a vu naître 15 bébés (9 garçons et 6 filles) et l'arrivée sur la commune de 77 nouveaux habitants.

Les parents ont reçu un camélia offert par la municipalité (CCAS).

Après la présentation de chaque élu, chacun des nouveaux arrivants a été invité à se présenter.

Puis, tout le monde a partagé le verre de l'amitié, après la photo de groupe derrière la mairie.

Réception pour les maisons fleuries

Une réception a permis de récompenser 10 habitants "candidats" aux maisons fleuries.

Nous avons retracé leur travail.

Les critères fixés sont, en priorité, l'entretien des espaces verts, l'harmonie des couleurs et le respect de l'environnement dans les cultures.

Les candidats promus :

- Mme Bouliou

- M. et Mme Colivet
- Mme Connan
- M. et Mme Hébert
- Mme Henry
- M. et Mme Jacob
- Mme Le Correc
- Mme Le Du
- M. Le Maître
- M. et Mme Poulouin

"La rose qui meurt de soif a besoin du jardinier, mais le jardinier a encore plus besoin de la rose qui meurt de soif, sans la soif de sa fleur, il n'existe pas."

Citation d'Amélie Nothomb



Les lauréats des maisons fleuries

Vacances studieuses à L'atelier chorégraphique.

Effectivement, le mercredi 3 novembre, la salle de danse de Pabu a accueilli le chorégraphe Lhacen Hamed Ben Bella ainsi que des danseurs venus de toute la Bretagne, afin de participer à l'apprentissage des variations imposées du championnat de danse jazz 2022 de la Fédération Française de Danse.

A l'instar de ces artistes amateurs bretons, huit danseuses de la compagnie amateur "L'atelier chorégraphique", âgées de 13 à 17 ans ont travaillé des créations sur le thème du Coronavirus, des inégalités ou encore du harcèlement.

Cette journée de danse organisée par le comité départemental de la FFD, sous la houlette de Gisèle Felin, sa présidente, était motivée par l'envie d'apprendre et de partager de tous les participants.

Ainsi, environ 100 danseurs ont foulé le parquet de la salle de danse tout au long de la journée, pour le plus grand plaisir de Lhacen Hamed Ben Bella, ravi de transmettre sa passion et ses connaissances avec les élèves. Sa rencontre avec la danse s'est faite à travers le hip-hop dès l'âge de 10 ans. C'est vers 16 ans qu'il découvre le jazz, la danse contemporaine, le classique et l'afro, ce qui lui confère une grande palette et fait de lui un artiste complet. Repéré par Dominique

Boivin, il continue sa formation auprès de chorégraphes tels que Peter Goss, Redha Benteifour ou encore le metteur en scène Mauricio Celedon. Lhacen devient lui-même enseignant en 1988 au sein de différents établissements dont le CFRD de Nantes. Ses premières créations en tant que chorégraphe reçoivent l'approbation du public ainsi que des prix dans différents concours nationaux.

Le prochain rendez-vous pour nos danseuses pabuaises aura lieu à Dinard les 12 et 13 mars 2022 pour le Championnat régional, souhaitons donc bonne chance à Sarah-Lou, Emma, Camille, Chloé, Enora, Justine, Mahalia et Ambre.



LA LOI GUIZOT

et les écoles de Pabu

Le 28 juin 1833, au début du règne de Louis-Philippe 1er, le ministre de l'Instruction publique, François Guizot, fait voter une loi instaurant en France un enseignement primaire public et gratuit pour les enfants (garçons) des familles pauvres. Mais, c'est seulement en 1867 sous Napoléon III, avec Victor Duruy, que l'enseignement primaire deviendra obligatoire, y compris pour les filles...

Selon Yves Martin, ce n'est qu'en 1847, sur ordre du préfet, que la question relative à l'enseignement primaire sera mise à l'ordre du jour du conseil municipal de Pabu, lequel : « *Considérant que la commune a déjà de la peine à faire face aux dépenses d'administration et à celles que nécessite le service des chemins vicinaux, que la population est peu nombreuse (1 084 habitants), que les familles préféreront faire suivre à leurs enfants les bonnes écoles de Guingamp, dont elles se trouvent peu éloignées, considérant aussi qu'un instituteur pourrait difficilement vivre à Pabu, est unanime d'avoir à différer l'établissement d'une école* ».

Mais c'est en 1854, après de nombreux débats, que l'on votera les crédits nécessaires à l'ouverture de l'école. Deux sœurs des Filles de la Divine Providence de Créhen viendront enseigner, tout en visitant les indigents de la paroisse. L'école d'abord mixte, prendra place dans un local offert par Monsieur le marquis de Rohan, et comptera rapidement 54 élèves.

A partir de 1855, la commune procédera à la vente de nombreuses parcelles de terrains vagues pour financer divers travaux et l'acquisition d'objets mobiliers, nécessaires à l'ameublement de l'école.



aux filles (actuelle propriété d'Arsène et Claudine Conan), et la précédente aux garçons.

Les instituteurs sont laïcs mais, pour être acceptés, ils seront obligés, au début, de suspendre un crucifix au-dessus de leur pupitre, et de faire réciter la prière le matin et le soir.

Pendant cette période, la plus grande difficulté pour les enseignants ou les élus était de faire fréquenter régulièrement l'école par tous les enfants en âge de s'y rendre. Les parents ne refusaient pas de les mettre à l'école, mais le travail à la ferme passait d'abord ; dès que les petits devenaient assez forts, ils devaient aider aux travaux des champs, nourrir et traire les vaches, ou garder les plus jeunes bambins quand la mère s'absentait... et rien ne pouvait attendre ! A plusieurs reprises des commissions de surveillance de la fréquentation

scolaire durent être constituées.

En 1937, on attribua à l'instituteur des garçons le logement de l'école des filles, et en avril 1938, le conseil municipal décida la construction d'un logement pour le directeur de l'école des garçons ; les crédits furent votés en 1941, mais rien ne fut réalisé avant 1962, date à laquelle la mairie et l'école du bourg prirent l'allure qu'elles avaient en 2001, avant la construction de la nouvelle mairie et de la nouvelle école.

Dans les années 1970, le groupe scolaire du Croissant vit le jour au Cozen ; cette école a fait ensuite l'objet d'extensions-rénovations en 2013 et en 2019.

En 1862, l'école est menacée de fermeture, l'Etat supprimant son aide aux communes de plus de 800 habitants ; elle se maintiendra tant bien que mal, avec un effectif se réduisant rapidement de moitié.

A partir de 1881, l'école de Jules Ferry va remplacer l'enseignement religieux. Des 1862, des études furent entreprises pour la construction d'une première école, mais il semble qu'elle ne fut mise en service que vers 1886-1887 ; elle comprenait une classe pour les garçons et une classe pour les filles (actuelle maison des associations).

En 1890, la première école s'avère trop petite pour le nombre d'élèves et il est décidé la construction d'une seconde école qui fût réalisée très vite (en 1892). Elle était exclusivement réservée

La rédaction



MA GUERRE

d'Algérie

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Guerre d'Algérie, nous nous sommes proposé de vous livrer le témoignage de Joseph Le Gall, président de la FNACA

De classe la 59 2/C, j'ai été incorporé le 1 janvier 1960 à Coëtquidan, puis dirigé à Auvours pour faire mes classes dans un peloton des gradés. Je reviens ensuite à Coëtquidan où je suis affecté dans une section de transport à disposition des St Cyriens. En février 1961 lorsque mon frère revient d'Algérie, je prends la direction de Marseille où j'embarque sur le bateau Sidi Ferruch. La traversée se fait dans des conditions difficiles dans la cale et je débarque à Bougie. Nous n'avions pas beaucoup d'informations sur les événements en Algérie. On ne maîtrisait rien de cette réalité et en plus nous n'étions pas préparés. Je n'avais pas eu l'occasion de rencontrer mon frère avant mon départ et de ce fait aucune information précise sur ce qui se passait en Algérie.

Quand je débarque à Bougie, sous le soleil, la me semble agréable et on ne s'attend pas à être confronté à des événements difficiles.

Affecté au 12^{ème} régiment d'infanterie de marine (RIMA) à Akbou, je pars avec la 3^{ème} compagnie à Tasselem, puis à Tirilmaklouf situé dans le massif du Djurdjura en Grande Kabylie. On disait que la Kabylie était un bloc de gruyère truffé de caches et de grottes. Quand je commence à crapahuter je me trouve confronté à un milieu déroutant et angoissant. Le terrain est difficile. Il n'en permet pas moins à « l'ennemi » tous les camouflages et tous les défilements. Au cours des crapahuts, des emmerdes, des joies, des peines, des liens indissolubles se nouent entre les soldats prêts à tout pour ramener à temps un camarade blessé.

En avril 1961, avec la Compagnie nous sommes hélicoptérés dans une ferme, mis en quarantaine prêts à intervenir sur Alger lors du Putsch des généraux...

Le 1 août 1961 je suis nommé caporal chef et en septembre je pars en stage de sergent à Bougie. Je suis muté à la 2^{ème} Cie. Me voici adjoint au Lieutenant dans une section en petite Kabylie. Les opérations continuent,

hélicoptage, ratissage, embuscades, sans oublier les coups de cafard...

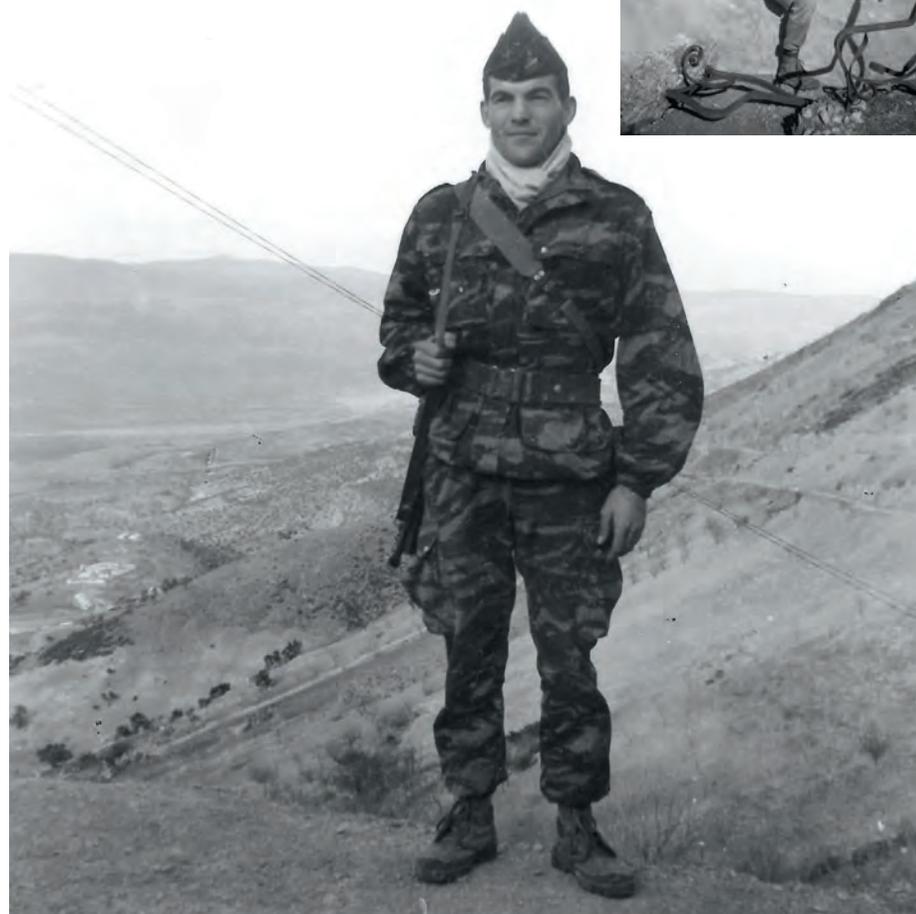
Le 7 avril 1962 j'embarque à Alger sur le bateau Kairouan et je suis libéré de mes obligations militaires à compter du 21 avril.

La mémoire des appelés de la guerre d'Algérie est douloureuse. Nous portons le souvenir de nos camarades qui y ont laissé leur vie. Il est évident que selon la période, l'endroit, l'unité dans laquelle on se trouvait, les appelés ont vécu des expériences totalement différentes, certains ont vécu une guerre d'Algérie relativement apaisée, n'ont jamais été au feu et n'ont pas été confrontés aux horreurs de la guerre. D'autres au contraire sont revenus traumatisés par ce qu'ils ont vécu.

Je me dis que tout ce que nous avons fait là-bas n'a peut-être servi à rien. C'est un

énorme gâchis avec beaucoup de morts, de vies brisées et des traumatismes physiques et psychologiques profonds pour beaucoup d'entre nous. Qu'on le veuille ou non, cette période fait partie de notre vie, comme les autres guerres ont marqué les générations précédentes. Tout ce qu'on peut espérer, c'est que nos enfants et petits enfants n'en connaissent pas d'autres.

Joseph Le Gall
Président de la FNACA





LE CLUB des Ajoncs d'Or

Chers adhérents et amis

Le 24 septembre, 42 personnes ont participé à la sortie « le Balcon d'Émeraude » Saint Malo. Journée très agréable appréciée de tous sous un soleil radieux.

Dimanche 17 octobre. Journée festive pour 130 adhérents du club à l'occasion du banquet annuel servi par l'Oasis et animé par John. Nous avons eu une attention particulière envers les doyens de l'assemblée du jour : Reine Rolland âgée de 93 ans et Raymond Mahé âgé de 91 ans et président d'honneur du club.

En raison de la crise sanitaire, les festivités du club se sont arrêtées le 16 décembre avec l'annulation du repas des octogénaires et nonagénaires de l'année de 2020 et 2021 au restaurant Larvor à Plourac'h au grand regret de tous.

Ce ne sera que partie remise du moins nous l'espérons !!! Nous vivons dans l'espoir de vivre des jours meilleurs.



Banquet du club le 17 octobre

Nos bals du 29 août, du 7 novembre et du 19 décembre ont également été annulés ainsi que le concours de belote du 15 novembre.

Et oui bonne année quand même malgré ce que nous traversons actuellement. Bonheur de la santé, pour ceux qui ont la chance de pouvoir la maintenir ou de la retrouver.

Bonheur de la famille, qu'elle soit

heureuse et qu'elle voit les siens heureux.

Bonheur de l'amitié, pour ceux qui peuvent fraterniser en poursuivant des objectifs communs.

Très bonne année 2022 donc et bonne chance à tout cela.

Chantal POULOUIN
Présidente de l'association



Sortie à Saint-Malo



FNACA

Comité local de PABU



Nous ne sommes pas encore sortis totalement de ce fléau qui a changé notre mode de vie et fait régresser nos relations sociales, car il nous faudra rester très vigilants quant aux gestes barrière pendant encore de longs mois, mais soyons optimistes, le plus dur étant derrière nous.

Cérémonie de l'armistice 1918 :

Jeudi 11 novembre en matinée à l'issue de la célébration à l'église Saint Tugdual, de très nombreux Pabuais se sont dirigés vers le monument aux morts pour commémorer le 103e anniversaire de l'armistice. Cette cérémonie a été marquée par la présence des membres du conseil municipal des jeunes. La médaille commémorative d'AFN avec agrafe Algérie a été remise par Joseph Le Gall président et Pierre Salliou maire à Henri Anthoine, François Laurent et Jean Pierre Le Vézouët.

Remise des cartes :

Vendredi 19 novembre une permanence a été assurée à la salle polyvalente pour la remise des cartes 2022 aux adhérents. Ce moment de convivialité, qui au-delà du fait de faciliter le travail des bénévoles, a permis d'informer les adhérents. Les effectifs sont en légère baisse avec 80 adhérents suite aux décès.

Remise des lots :

Quatre récipiendaires ont bénéficié des lots de la souscription départementale : Auguste Meudic une bouteille de champagne, Elise Guiomar un carton de bon vin et Norbert Lasbleiz un coffret de dégustation. Madeleine Duval absente a également reçu le livre 1954-1962 *Chronique d'une drôle d'époque*.

Exposition sur la guerre en Algérie salle polyvalente lors du 60^e anniversaire

L'exposition sur la guerre d'Algérie est une réalisation de la commission GAJE (guerre d'Algérie, jeunesse, enseignement) une commission interne à la FNACA qui joue un grand rôle pour notre génération. Réalisée avec le soutien, les conseils et l'aide financière de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère de la Défense, cette exposition sur les 132 années de présence française en Afrique du Nord a pour point d'orgue les documents concernant la période de 1954-1962. L'exposition comprend



Les médaillés avec le maire et le président du comité

25 panneaux de 2 mètres de haut sur 0m85 de large.

Ils sont abondamment illustrés en couleur à l'aide de photos d'époques et de coupures de presse. Des textes explicatifs très clairs commentent l'iconographie.

L'esthétique particulièrement soignée démontre qu'il est possible de présenter des événements douloureux sans nuire à la qualité de l'image. Elle sera ouverte à tout public et gratuite du samedi 19 mars et jusqu'au vendredi 25 mars inclus

de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Les établissements scolaires, CES, lycées...sont invités à prendre contact auprès de la mairie pour les visites au 02 96 40 68 90.

**Pour tous renseignements
complémentaires contact auprès du
président au 02 96 21 32 90**

Joseph LE GALL
Président de la FNACA

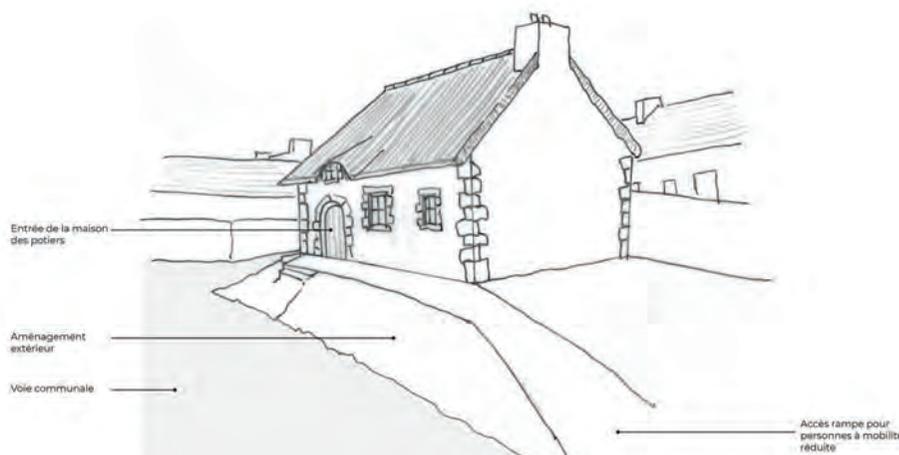


Remise des cartes aux adhérents



AMIS des potiers

Les amis des potiers de Pabu se sont réunis jeudi 16 décembre pour accueillir Marie Lennon, architecte du patrimoine à Binic, venue présenter un avant-projet de restauration de la dernière maison de potiers de Pabu.



Aménagement extérieur (© Cabinet Marie Lennon - Architecte)

En début de réunion, le président a annoncé avoir eu un entretien ce même jour, par visioconférence, avec Ninog Jaouen, doctorante en archéologie à l'Université de Rennes 2. Quelques membres de l'association l'avaient rencontrée le 1^{er} septembre en mairie. Elle était venue présenter les études qu'elle souhaitait poursuivre sur le travail débuté en 1970 sur des fours de l'époque osisme trouvés à Pabu et à Glomel, en réalisant des analyses pétrographiques sur les céramiques (II^{ème}, III^{ème} siècle après JC), et une prospection géophysique sur les sites. Une partie de la prospection géophysique a eu lieu sur le site de Pabu, et elle attend désormais les résultats.

L'association servira d'intermédiaire pour l'octroi des subventions qu'elle sollicite pour mener à bien ses travaux, et Ninog Jaouen se propose de venir présenter son dossier devant l'association à la fin du premier semestre 2022.

Ensuite, Marie Lennon a présenté le diagnostic qu'elle a réalisé en s'inspirant des documents et photos que nous lui avons transmis, et a présenté un projet d'aménagement qui reste encore à affiner, notamment au niveau de l'estimatif. Afin de respecter au mieux l'état originel de la maison, à partir des plans du cadastre napoléonien et des photos ou dessins d'archives, l'appentis, ajout tardif (probablement de la seconde moitié du XX^{ème} siècle), sera démoli ce qui permettra la création d'une rampe pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la maison étant destinée à recevoir du public.

Les travaux projetés consistent à restaurer la maison avec un aménagement « sommaire », reprenant l'esprit des maisons de potiers du XIX^{ème} siècle. Les maçonneries seront restaurées et rejointoyées à la chaux. La couverture en ardoises sera remplacée par une couverture en chaume, pour

respecter l'esprit de l'époque, et le sol sera traité en terre battue pour restituer l'intérieur de ces chaumières. Le foyer, élément central de ces maisons, sera positionné sur le mur sud-est, sur une estrade en béton de chaux recouverte d'une dalle de pierre. Le foyer en lui-même sera sommaire, tel que représenté sur les peintures de la fin du XIX^{ème} siècle, avec deux simples murets en brique ou en pierre, encadrant une dalle de pierre où était le feu.

Des contacts ont déjà été pris avec des potiers de la région, et d'ailleurs, afin d'organiser des ateliers de poterie ou des démonstrations pour des scolaires ou pour des groupes de visiteurs, lorsque ce petit musée des arts et traditions populaires sera en état de fonctionnement.

**Le président,
Loïc FREMONT**



Aménagement intérieur (© Cabinet Marie Lennon - Architecte)



AMICALE laïque

Dans le numéro précédent nous espérions que tous les problèmes liés à la Covid 19 seraient en bonne voie de résolution, malheureusement ce n'est pas le cas. Bien que les inquiétudes demeurent sur le plan sanitaire, nous maintenons toutes nos activités tant culturelles que sportives.



Le samedi 16 octobre 2021 nous avons tenu notre 38e assemblée générale avec des adhérents qui ont répondu présents, la municipalité représentée par Bernard Henry, adjoint à la vie associative, M. Le Foll (adjoint aux finances) et Guillaume Louis présent en tant que Conseiller départemental. Dominique Béchet, le président, a présenté le bilan moral des 10 activités culturelles et sportives et remercié la municipalité pour la subvention et la mise à disposition gracieuse des salles pour les différentes activités.

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 novembre pour élire le nouveau bureau :

- Président : Dominique Béchet
- Trésorière : Valérie Sourflais
- Trésorière adjointe : Véronique Lancien
- Secrétaire : Maryse Irand
- Secrétaire adjointe : Nicolette Trifol.

Comme chaque année, le samedi 4 décembre les sections Cyclos, Rando et Id'Récup se sont associées à la journée du Téléthon organisée par la municipalité.

À l'occasion de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration s'autorisent, en cette période si particulière, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers. Bonne année 2022. Vous pouvez consulter notre site www.amicalelaiquedepabu.fr, il est régulièrement mis à jour.

Maryse Irand,
La secrétaire

Valérie Sourflais, la trésorière, a exposé le bilan financier qui fait ressortir, malgré tous les problèmes rencontrés au cours de l'année (remboursement des adhésions pour les cours non réalisés, frais supplémentaires générés par la Covid 19...) un résultat positif. Bernard Henry, qui représentait le maire (excusé) a relevé le travail réalisé par le président et la trésorière pour la clarté du bilan et réitéré le soutien de la municipalité. Après cette intervention le président a profité de cette assemblée pour faire savoir que l'amicale laïque a absolument besoin de nouveaux bénévoles, il en va de la pérennité de l'association.



L'AS Pabu



**L'AS Pabu organise un couscous à emporte
le samedi 12 février.**

**Le tarif est de 12 euros la part,
avec retrait à la salle des fêtes.**

Pour la saison prochaine, nous recherchons pour notre équipe féminine U14 / U15, foot à huit, deux éducateurs ou éducatrices avec formation nécessaire.

Pour cela contactez soit Franck Illien au 06 73 17 58 97,
soit Virginie Antoine au 06 22 47 62 49.

Franck ILLIEN
Président de l'association



EXPRESSION

de la minorité

2022 : une année de tous les engagements

Cette nouvelle année est l'occasion pour nous de vous présenter nos meilleurs vœux. Que 2022 soit l'année de la résilience et de toutes les réussites, individuelles comme collectives.

2022 sera notamment marquée par des échéances démocratiques importantes, avec d'abord l'élection présidentielle (les 10 et 24 avril), puis les élections législatives (les 12 et 19 juin). Les discours haineux et simplistes relayés ces derniers mois portent atteinte à notre cohésion sociale et sont dangereux pour l'avenir de notre pays. Nous ne pouvons rester indifférents face à des propos ou des agissements qui banalisent la violence, le racisme et la xénophobie. Ces échéances doivent donc permettre d'affirmer notre volonté d'une société plus solidaire, plus écologique et plus démocratique.

Sur le plan municipal, ce début de nouvelle année est par ailleurs marqué par l'arrivée d'un nouvel élu au sein de la minorité, Claude RONGIER. Son arrivée fait suite au départ d'Aurore BRIAND, conseillère municipale de notre groupe, pour des raisons liées au fonctionnement de la municipalité que nous avions précédemment dénoncées. Nous remercions Aurore pour son engagement à nos côtés et le soutien qu'elle continue à nous apporter, et souhaitons la bienvenue à Claude.

Plusieurs sujets ont fait l'actualité ces dernières semaines. Alors que les menaces sur l'avenir de la maternité et de la chirurgie à Guingamp se sont confirmées, la mobilisation se poursuit pour s'opposer au scénario envisagé par l'Agence Régionale de Santé et défendre le maintien de tous les services. A plusieurs reprises, nous avons interrogé le maire sur les actions qu'il envisage de mener à cet effet en tant que président du conseil de surveillance du centre hospitalier. Nous attendons encore les réponses. Les premières conclusions de l'étude engagée par Guingamp-Paimpol Agglomération démontrent parfaitement la nécessité de préserver un hôpital de plein exercice sur notre territoire, en travaillant sur son attractivité. Saluons ce travail qui a permis de mettre en évidence les atouts dont dispose notre territoire et souhaitons que ce combat collectif puisse faire changer le cours des décisions.

La santé est d'ailleurs l'une des premières préoccupations des Français(es). C'est pour cette raison que l'implantation d'une antenne relais sur le site de Kergoz, à proximité de nombreuses habitations, a suscité des questionnements. Si nous regrettons un manque de concertation avec la ville de Guingamp, propriétaire du parc, nous regrettons aussi que la commune de Pabu, seule concernée sur le plan juridique, n'ait pas informé les riverains de ce projet dès le mois d'octobre, comme nous l'avions pourtant demandé. Une fois encore, nous aurions souhaité davantage de concertation avec la population.

A votre écoute, nous poursuivrons notre engagement au service de toutes et de tous en 2022.

Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »

Guillaume LOUIS - Christine BECHET - Pierrick GALARDON - Claude RONGIER

Contact : Mail : minorite.pabu@gmail.com

Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr - Facebook : Energies citoyennes pour Pabu

RANDO

Pabu

Après une année tronquée par la pandémie, ce 2e semestre 2021, s'est malgré tout bien passée.

Ce sont plus de 30 randonnées qui ont été proposées par les adhérents de Rando Pabu et contrairement à ce que nous avions craint, le nombre d'adhérents est resté quasiment stable.

Par souci de la santé de chacun d'entre nous et le respect des consignes sanitaires nous avons reporté notre assemblée générale à une date ultérieure, remplacé nos pauses « café / chocolat » si appréciées par des collations « plus fraîches » en extérieur, il nous tarde de revenir à des jours meilleurs !

La traditionnelle rando châtaignes d'octobre, organisée le dimanche sur Saint Laurent au Palacret par Michel et Didier nous a encore permis de nous réunir.

Début décembre, Rando Pabu a apporté sa contribution à l'organisation du Téléthon sur la Commune.

Si possible, nous débiterons l'année 2022 par les galettes des rois les mardi 11 et dimanche 16 janvier et notre sortie annuelle est programmée aux 28 et 29 mai à Beg-meil.

En cette fin d'année, j'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Le Président, Daniel Chaussec

Photo : Yves Morice



Rando châtaignes d'octobre



Sortie rando à Loc Envel



CALENDRIER des manifestations

Sous réserve des conditions sanitaires

Janvier

- 06 • Club avec partage de la galette des rois
- 09 • Bal des Ajonc d'or avec Bernard Méhu
- 20 • Assemblée générale du Club des Ajoncs d'or
- 29 • Assemblée générale de la FNACA en matinée à la salle polyvalente suivie d'un repas

Février

- 7 • Concours de belote des Ajoncs d'or ouvert à tous
- 17 • Club des Ajoncs d'or
- 20 • Bal de l'Amicale Laïque avec Alexandre Monnier

Mars

- 03 • Club des Ajoncs d'or
- 17 • Concours qualificatif de belote en vue du concours cantonal des Ajoncs d'or
- 19 • Commémoration du 60^{ème} anniversaire, journée nationale du souvenir et du recueillement des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- 18 au 26 • Dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, mise en place de l'exposition : Guerre, Algérie, jeunesse enseignement (GAJE) à la salle polyvalente

Avril

- 14 • Ajoncs d'or, fête des octogénaires
- 28 • Club des Ajoncs d'or

Mai

- 08 • Cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 1939-1945.
- 12 • Club des Ajoncs d'or
- 21-22 • L'exposition des sections Arts plastiques, encadrement, art floral, Id'Récup et Couture (De fil en aiguille)

Juin

- 02 • Club des Ajoncs d'or
- 15 • Journée conviviale de la FNACA avec repas à la salle polyvalente.
- 16 • Club des Ajoncs d'or
- 26 • Bal des Ajonc d'or avec Jean-Pierre Rault
- 30 • Club des Ajoncs d'or avec buffet campagnard

TROUVER les 10 différences



Solution sur le site internet : www.ville-pabu.fr, et dans le prochain numéro



COMMISSION restauration scolaire

La Commission Restauration Scolaire a pour but de rassembler des personnes désireuses de contribuer au bien-être des élèves durant le repas dans les restaurants scolaires des écoles de Pabu.



Elle est composée de :

- La société de restauration : **BREIZ RESTAURATION**
- 2 adjoints au Maire : Jamila KARROUMI et Marcel LE FOLL
- 1 conseiller municipal : Anthony SIMON
- Des représentants des parents d'élèves
- Des enfants
- Des personnes du périscolaire

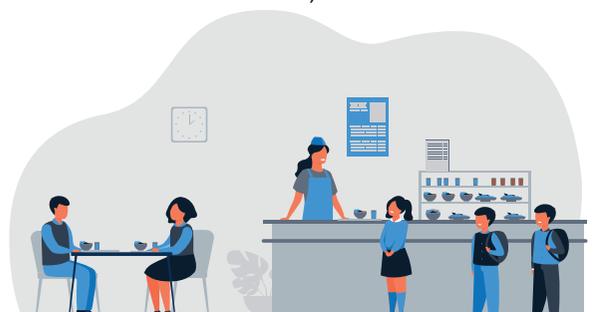
Elle a pour compétences :

- D'analyser les repas de la période écoulée (bilan, qualité des produits, quantité...) en s'appuyant notamment sur les avis et appréciations du personnel de cantine ainsi que ceux des élèves ;
- D'étudier les conditions d'accueil, d'encadrement et de qualité du service dans le restaurant scolaire ;
- D'examiner, modifier et valider les menus proposés par le prestataire en veillant au respect de certains critères tels que la variété, la qualité, la saisonnalité des produits,...
- De souligner les points négatifs, les points positifs, de proposer des options différentes : présentation, importance des portions
- D'examiner ensemble les nouveaux produits ;
- De veiller à la bonne sécurité dans le restaurant scolaire ;

- De diffuser auprès des parents sur le site internet de la mairie les informations relatives aux menus,
- De réaliser un bilan général en fin d'année scolaire.

Cette commission se réunira en mairie, 1 fois par trimestre.

Jamila Karroumi,
Adjointe aux affaires scolaires



PABU
PLOUMAGOAR
GRÂCES
GUINGAMP
ST-AGATHON

26 FEV. 2022
>13 MARS



SArgoat Solutions Energies

Gilles MOISAN
06 75 39 55 15
02 96 21 18 99



CHAUFFAGE (fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS

SOLAIRE - POÊLES

SALLES DE BAIN - ÉLECTRICITÉ

Impasse du Cozen • 22200 Pabu • argosolutionsenergies@gmail.com

Permanence
téléphonique



Ets ROLLAND POMPES FUNEBRES

Organisation complète d'obsèques

Contrats obsèques - Devis - Transport de corps toutes distances

Marbrerie funéraire

Tous travaux de cimetière - Caveaux - Monuments - Gravures - Nettoyage



Siège social

Magasin d'articles & monuments
46 rue de l'Armor - 22200 PABU (Rd point face à l'hôpital)

Chambres funéraires - Salons

10 rue Auguste Pavie - 22200 GUINGAMP
(derrière la mairie, au coin du jardin public)

02 96 44 02 50 • Fax : 02 96 44 17 77 • etsrolland@orange.fr • pffolland.fr



Une équipe de proximité à votre service



QUALITÉ INFORMATIQUE

- Réseaux
- Internet
- Téléphonie
- Matériels
- Formations
- SAV toutes marques
- Logiciel de gestion
- Câblage

GUINGAMP - ST BRIEUC Tél. 02 96 40 16 10 www.qualite-info.fr